Guide de rentrée 2023-2024

Saint LAURENT
ÉCOLE & COLLÈGE • BLAIN

Chers Parents d'élèves, Chers Élèves,

Vous trouverez dans ce guide différentes informations concernant l'organisation de cette nouvelle année 2023-2024. Il est à consulter et à conserver tout au long de l'année.

Nous comptons sur vous pour prendre le temps de bien lire ces informations utiles pour organiser au mieux la rentrée de votre (vos) enfant(s).

Au cours de l'année scolaire, vous recevrez régulièrement des circulaires papier ou par Ecole directe vous rappelant des événements, vous donnant des nouvelles de l'établissement ou encore des recommandations. Elles sont importantes pour un bon échange entre vous et l'ensemble scolaire.

Sur notre site Internet, vous découvrirez également de nombreuses informations notamment sur les projets pédagogiques, l'ouverture à l'Internationale, la pastorale, le PEJ ainsi que les règlements intérieurs : **www.stlaurent-blain.fr**

Nous vous souhaitons, Chers parents d'élèves, Chers élèves, de belles vacances d'été et une agréable rentrée.

John Lebatard et Isabelle Belouin
Chefs d'établissement

Merci à nos parents bénévoles APEL et OGEC pour leur accompagnement tout au long de l'année.
N'hésitez pas à les rejoindre : apelsaintlaurentblain@gmail.com

apel
ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

ogec 44
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Sommaire

- Informations de rentrée École p.3
- Informations de rentrée Collège p.4
- Calendrier 2023-2024 p.5
- Semaine A & B Collège p.9
- Vie scolaire école p.10
- Vie scolaire collège p.12
- Votre place de parent p.14
- Restauration scolaire p.15
- S'informer et échanger p.16
- Administration & Facturation p.19
- Règlement financier 2023-2024 p20
- Fournitures scolaires p.21

ÉCOLE

Informations de rentrée

LA RENTRÉE DES CLASSES ECOLE

La rentrée est fixée au lundi 04 septembre.

Le jour de la rentrée, accueil des Petites Sections dès 8h50.
Les autres enfants de maternelle entreront en classe à 9h30.
Pour le primaire, la rentrée est à 8h 55 (précises).

COMPOSITION DES CLASSES

La composition des classes sera envoyée aux familles en juillet.

Elle sera également affichée le jour de la rentrée dans le hall d'entrée de l'école pour les classes de la maternelle, sur la cour de récréation pour les classes élémentaires avant l'entrée en salle de classe.

PHOTOS INDIVIDUELLES ET DE CLASSES ET FRATRIES

1/ Les photos individuelles et de classes sont prises sur le temps scolaire.

Le lundi 04 septembre : classes du primaire (sauf PS1 &&PSMS2)

Le mardi 05 septembre : classes de PS1 & PSMS2

2/ Les photos des fratries sont prises après le temps scolaire le lundi 04 septembre de 16h45 à 18h00 :

Sur la base du volontariat, il n'y a pas d'inscription préalable, les familles doivent se présenter au portail côté école, les prises de vue ont lieu dans le hall maternelle. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Les familles dont un ou plusieurs aînés se trouve(nt) au collège Saint-Laurent pourront effectuer la prise de vue tous ensemble.

COLLEGE

Informations de rentrée

Retour Sommaire

LA RENTRÉE DES CLASSES COLLEGE

Lundi 04 septembre : 6è et 6è ULIS
Mardi 05 septembre : De la 5è à la 3è et ULIS 5è, 4è, 3è

INFORMATIONS RENTREE DES 6è

Le lundi 04 septembre à 8h15 aura lieu la rentrée des élèves de 6ème uniquement. Vos enfants seront accueillis le matin par leur professeur principal. Les parents peuvent rester le temps de l'appel en classe.

FOURNITURES SCOLAIRES

Il est impératif que votre enfant apporte :
-Le jour de la rentrée : une trousse, les classeurs avec les intercalaires et quelques feuilles
-Les jours suivants la rentrée : les fournitures de chaque matière selon leur emploi du temps les cahiers, identifiés par une étiquette avec Prénom, Nom, Classe et Matière.

COMPOSITION DES CLASSES

La composition des classes sera affichée le jour de la rentrée sur la cour de récréation avant l'entrée en salle de classe.

PHOTOS INDIVIDUELLES - DE CLASSES ET FRATRIES

1/ Les photos individuelles et de classes sont prises sur le temps scolaire.

Le lundi 04 septembre : classes de 6ème
Le mardi 05 septembre : classes de 5è, 4è, 3è et ULIS Collège

2/ Les photos des fratries sont prises après le temps scolaire le lundi 04 septembre de 16h45 à 18h00 :
Sur la base du volontariat, il n'y a pas d'inscription préalable, les familles doivent se présenter au portail côté école, les prises de vue ont lieu dans le hall maternelle. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Les familles dont un ou plusieurs aînés se trouve(nt) au collège Saint-Laurent pourront effectuer la prise de vue tous ensemble.

Calendrier 2023-2024

Retour Sommaire

Août

Jeudi 31 :

Journée de pré-rentrée des enseignants et personnels OGEC

Septembre

Vendredi 01

Journée de pré-rentrée des enseignants et personnels OGEC

Lundi 04

- 8h15 - Rentrée des sixièmes
- 8h50 - Rentrée des petites sections
- 8h55 - Rentrée du CP au CM2
- 9h00 - Rentrée des ULIS 6ème
- 9h30 - Rentrée des moyennes et grandes sections
- De 16h45 à 18h00 - Photos de fratrie

Mardi 05

- 8h15 - Rentrée des 5ème, 4ème ,3ème
- 9h00 - Rentrée des ULIS 5ème, 4ème et 3ème

Lundi 04 & Mardi 05

- Photos individuelles et de classes

Lundi 11

- 18h30 - Réunion des parents GS4 – CPA - CPB

Mardi 12

- 18h30 - Réunion des parents PPSPS1 – PSMS2 – MS3

Jeudi 14

- 18h30 - Réunion des parents - CE1 A - CE1 B

Mardi 19

- 18h30 - Réunion des parents - CM1
- Journée d'intégration 6è / 5è

Lundi 25

- 18h30 - Réunion des parents 6ème / 5ème

Mardi 26

- 18h30 - Réunion des parents 4ème / 3ème

Mercredi 27

- 1/2 Journée pédagogique (pas de cours ni d'accueil des élèves)

Jeudi 28

- 18h30 - Réunion des parents CE2

Calendrier 2023-2024

Retour Sommaire

Octobre

Mardi 03

- 18h30 - Réunion des parents - CM2
- 18h30 - Réunion (formation) numérique parents de 6ème

Jeudi 12

- CROSS

Vendredi 13

- Célébration de rentrée

Mardi 17

- 18h - Formation Parents Correspondants

Du 16 au 20

- Semaine de stage des 3èmes

Vacances scolaires :
Du vendredi 20 octobre au soir
au dimanche 5 novembre au soir

Novembre

Mardi 14

- Journée CM2-6è (5è/4è/3è : cours en distanciel)

Vendredi 17

- De 18h à 20h : Portes ouvertes du collège

Samedi 18

- De 9h à 12h : Portes ouvertes du collège

Vendredi 24

- Remise du DNB

Du 27 novembre au 8 décembre

- Conseils de classes

Décembre

Lundi 18

- RIPP 6è / 5è (Rencontres individuelles Parents Élèves Professeurs)

Mardi 19

- RIPP 4è (Rencontres individuelles Parents Élèves Professeurs)

Vendredi 22

- Temps fort de Noël

Vacances scolaires :
Du vendredi 22 décembre au soir
au Lundi 08 janvier au matin

Calendrier 2023-2024

Retour Sommaire

Janvier

Mardi 09 et Mercredi 10

- DNB Blanc N°1

Jeudi 11

- Journée de l'orientation : Orientibus – Forum des métiers – Carrefour des lycées

Lundi 15 & Mardi 16

- Rendez-vous orientation 3ème

Février

Lundi 05

- ASSR 1 - 5ème

Mardi 06

- ASSR 2 - 3ème

Vendredi 23

Journée pédagogique Collège - (pas de cours ni d'accueil des élèves)

Vacances scolaires :

Du vendredi 23 février au soir au dimanche 10 mars au soir

Mars

Du 12 au 22

- Conseils de classes

Vendredi 15

- Présentation des options de 5è aux familles d'élèves de 6è

Samedi 16

- De 9h à 12h : Portes ouvertes école

Du 20 au 27

- Accueil des correspondants allemands (à confirmer)

Vendredi 29

- Célébration et bol de riz

Calendrier 2023-2024

Retour Sommaire

Avril

Lundi 01

- Lundi de Pâques – Jour férié – pas de cours

Jeudi 04 et Vendredi 05

- DNB Blanc N°2

Du 07 au 12

- Voyage en Angleterre pour les 5è inscrits

Mercredi 17 - Matin

- 1/2 Journée pédagogique - (pas de cours ni d'accueil des élèves)

Vacances scolaires :
Du vendredi 19 avril au soir au dimanche 05 mai au soir

Mai

Mercredi 08

- 8 mai – Jour férié – pas de cours

Jeudi 09 et Vendredi 10

- Pont de l'Ascension – Jour férié le 18 – pas de cours ces 2 jours

Lundi 20

- Lundi de Pentecôte – Jour férié – pas de cours

Jeudi 22

- Oral du DNB

Vendredi 24

- Journée JO 2024

Lundi 27

- Conseil de classes des 3è

Du 27 mai au 03 juin

- Voyage en Allemagne (à confirmer)

Juin

Du 03 au 14

- Conseils de classes 6è/5è/4è

Jeudi 13

- Soirée des talents (à confirmer)

Mardi 18

- Célébration de fin d'année

Samedi 22

- Fête de l'école

Vacances scolaires école (collège à confirmer) :
le vendredi 05 juillet au soir

COLLEGE

Semaine A & B

Retour Sommaire

	SEMAINE A		SEMAINE B
SEM		SEM	
38	19-sept	39	25 au 29 septembre
40	2 au 6 octobre	41	19 au 13 octobre
42	16 au 20 octobre		
	VACANCES TOUSSAINT	du 21 octobre au 5 novembre	
		45	6 au 10 novembre
46	13 au 17 novembre	47	20 au 24 novembre
48	27 novembre au 1 décembre	49	4 au 8 décembre
50	11 au 15 décembre	51	18 au 22 décembre
	VACANCES NOEL	du 23 décembre au 7 janvier 2024	
2	8 au 12 janvier	3	15 au 19 janvier
4	22 au 26 janvier	5	29 janvier au 2 février
6	5 au 9 février	7	12 au 16 février
8	19 au 23 février		
	VACANCES D'HIVER	du 24 février au 10 mars	
		11	11 mars au 15 mars
12	18 au 22 mars	13	25 au 29 mars
14	2 au 5 avril	15	8 au 12 avril
16	15 au 19 avril		
	VACANCES PRINTEMPS	du 20 avril au 5 mai	
19		19	6 mai au 7 mai
20	13 au 17 mai	21	21 au 24 mai
22	27 au 31 mai	23	3 au 7 juin
24	10 au 14 juin	25	17 au 21 juin
26	24 au 28 juin	27	1 au 5 juillet
28	VACANCES D'ÉTÉ	Samedi 06 juillet	

Vie scolaire

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les règlements intérieurs de l'école et du collège se trouvent dans le carnet de correspondance de votre enfant et sont disponibles sur le site Internet : http://www.stlaurent-blain.fr/telechargement

Nous vous demandons d'en prendre connaissance en présence de votre enfant et de le(s) signer dans le carnet de correspondance de votre(vos) enfant (s).

HORAIRES ECOLE

Les parents doivent laisser et attendre leur enfant au portail blanc le matin et à l'heure du déjeuner. Le soir les parents entrent par le portail blanc et rejoignent leurs enfants dans la cour des maternelles.

Retardataires : 10 mn après la sortie, les enfants sont conduits le midi au restaurant scolaire et le soir à la garderie.

Journée type ECOLE	
8h45	Ouverture du portail
8h55	Fermeture du portail
8h55 – 10h25	Classe
10h25 - 10h40	Récréation
10h40 – 12h15	Classe
12h15	Ouverture du portail
12h15 - 13h25	Repas & Récréation
13h20	Ouverture du portail
13h30	Fermeture du portail
13h30	Classe
15h05 - 15h20	Récréation
15h20 - 16h25	Classe

ENTREE A L'ECOLE

L'entrée et la sortie des élèves s'effectuent au portail blanc (rue Alcoutim).

CARTE D'IDENTITE SCOLAIRE

Chaque élève se verra remettre, en début d'année, une carte d'identité scolaire, utilisée pour le passage au restaurant scolaire (ou lors des sorties pour les externes au collège).
Le remplacement de la carte d'identité scolaire est facturé 5 € la première fois et 10 € les fois suivantes.
Sa dégradation est sanctionnée. En cas de changement de régime, le remplacement de la carte est gratuit.
Sortie des élèves :
Sortie des élèves seuls : à partir du CP
Elèves autorisés à récupérer frères et sœurs : à partir du CE2 (8 ans)
Il est important que l'enfant autorisé à sortir seul sache se signaler à la garderie ou à l'accueil si la personne qu'il attend tarde à venir.

Vie scolaire

ABSENCES

La fréquentation régulière de l'école est obligatoire.

Les seules absences autorisées seront motivées par des raisons de santé ou d'empêchement grave, ou éventuellement, de rendez-vous médical (orthophoniste et psychologue compris), n'ayant pu être placé en dehors du temps scolaire.

Pour une absence de plus d'une semaine, un certificat médical est obligatoire. Une absence non justifiée dépassant une semaine sera notifiée à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. L'école reste obligatoire jusqu'au dernier jour de classe.

Toute absence ou retard imprévu doit être signalé au plus vite le jour même à la vie scolaire par téléphone : 02.40.79.99.52, merci de laisser un message si le service n'est pas ouvert
ou par mail : rvs@stlaurent-blain.fr

A son retour dans l'établissement, l'élève doit se présenter à la vie scolaire pour justifier son absence et faire viser son carnet. Il doit le présenter au professeur dès sa 1ère heure de cours.

GARDERIE

Le matin de 7h30 à 8h45, et le soir de 16h30 à 18h30.

Merci de respecter ces horaires. En cas de difficulté, appeler le 02.40.79.99.54.
La GARDERIE est un service interne à l'école et ne nécessite pas d'inscription.
Il suffit d'en prévenir l'enseignant de la classe.
Cependant, merci de ne pas utiliser ce service comme un mode de garde alternatif. Possibilité de payer en chèque CESU, version papier uniquement (prendre contact avec Claudine MARTIN, chargée de la facturation).

ÉTUDES ENCADRÉES

Afin d'accompagner nos élèves dans la réussite de leur scolarité, un service d'études du soir est proposé aux familles sur inscription. Les modalités vous seront communiquées à la rentrée.

Ces études ont pour objectif de faire prendre de bonnes habitudes de travail aux élèves : régularité, organisation, application… ; elles seront encadrées par un éducateur qui pourra vérifier l'efficacité du travail.

Cet éducateur accompagnera l'élève dans la gestion de son travail et encouragera l'entraide des plus grands vers les plus jeunes. L'éducateur signalera les éventuelles difficultés de l'élève à l'enseignant et aux parents via l'agenda.

COLLEGE

Vie scolaire

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les règlements intérieurs de l'école et du collège se trouvent dans le carnet de correspondance de votre enfant et sont disponibles sur le site Internet : http://www.stlaurent-blain.fr/telechargement

Nous vous demandons d'en prendre connaissance en présence de votre enfant et de le(s) signer dans le carnet de correspondance de votre(vos) enfant (s).

HORAIRES COLLEGE

La présence est obligatoire pour les élèves externes de 8h10 à 12h25 et 13h50 à 17h00 et pour les élèves demi-pensionnaires de 8h10 à 17h00, y compris sur les temps d'étude et en cas de dispense d'EPS.

Journée type COLLEGE	
7h45 - 8h10	Accueil des élèves
8h15 - 9h10	Cours
9h15 - 10h10	Cours
10h10 - 10h30	Récréation
10h30 - 11h25	Cours
11h30 - 12h25	Cours
12h25 - 13h50	Repas
13h55 - 14h50	Cours
14h50 - 15h05	Récréation
15h05 - 16h00	Cours
16h05 - 17h00	Cours

ENTRÉE ET SORTIE AU COLLÈGE

Le matin, l'entrée des élèves s'effectue par le portail blanc , rue Bizeul.
La sortie du midi pour les externes par le portail blanc, rue Bizeul.

Pour les externes, le retour du midi s'effectue par l'accueil.

Pour la sortie de fin de journée, les élèves ne prenant pas le car sortent par la rue Jean XXIII et les élèves prenant le car par la rue Bizeul.

Vie scolaire

ABSENCES

La fréquentation régulière du collège est obligatoire.

Les seules absences autorisées seront motivées par des raisons de santé ou d'empêchement grave, ou éventuellement, de rendez-vous médical (orthophoniste et psychologue compris), n'ayant pu être placé en dehors du temps scolaire.

Pour une absence de plus d'une semaine, un certificat médical est obligatoire. Une absence non justifiée dépassant une semaine sera notifiée à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Le collège reste obligatoire jusqu'au dernier jour de classe.

Toute absence ou retard imprévu doit être signalé au plus vite le jour même à la vie scolaire par téléphone : 02.40.79.99.52, merci de laisser un message si le service n'est pas ouvert
ou par mail : rvs@stlaurent-blain.fr

A son retour dans l'établissement, l'élève doit se présenter à la vie scolaire pour justifier son absence et faire viser son carnet. Il doit le présenter au professeur dès sa 1ère heure de cours.

ÉTUDES ENCADRÉES

Afin d'accompagner nos élèves dans la réussite de leur scolarité, un service d'études du soir est proposé aux familles sur inscription. Les modalités vous seront communiquées à la rentrée.

Ces études ont pour objectif de faire prendre de bonnes habitudes de travail aux élèves : régularité, organisation, application… ; elles seront encadrées par un éducateur qui pourra vérifier l'efficacité du travail.

Cet éducateur accompagnera l'élève dans la gestion de son travail et encouragera l'entraide des plus grands vers les plus jeunes.

Votre place de parent

AUTORITÉ PARENTALE

La loi relative à l'autorité parentale du 4 mars 2002 distingue nettement le couple conjugal du couple parental. Le couple conjugal peut disparaître, le couple parental doit demeurer : c'est un devoir pour chaque parent de maintenir des relations personnelles avec l'enfant et de respecter le lien de ce dernier avec l'autre parent.
Pour cette raison, les résultats trimestriels sont systématiquement adressés à chacun des parents de l'élève se trouvant dans une situation de séparation.

PARTICIPATION A LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Devenir parent correspondant au collège :

Il y a de multiples façons de s'investir dans la vie de l'établissement. Parmi ces propositions, celle, très importante, qui vous offre la possibilité de devenir parent correspondant de classe. Vous pourrez déposer votre candidature via le courrier d'invitation à la réunion de rentrée. La désignation du parent correspondant se déroule uniquement lors de cette réunion de rentrée.

APEL :

Vous vous intéressez de très près à vos enfants – et vous êtes pour cette raison chaque année très fidèles aux réunions de rentrée - et cet intérêt donne la mesure de la confiance que vous nous faites. Ne manquez pas d'élargir le cadre de votre intérêt à l'ensemble scolaire en participant à l'association des Parents d'élèves.
Pour en savoir plus, contactez l'APEL :
apelsaintlaurentblain@gmail.com.

Restauration scolaire

Les repas sont préparés sur place par la société de Restauration « CONVIVIO ».

Le restaurant scolaire est géré par l'association de gestion de l'ensemble scolaire (OGEC St Laurent).

La restauration scolaire est un service rendu aux familles. Chaque enfant se doit d'en respecter le règlement.

Les menus sont disponibles sur école directe.

S'informer et échanger

Retour Sommaire

Pour vous informer régulièrement, plusieurs supports à votre disposition :

www.stlaurent-blain.fr

Ecole directe

www.facebook.com/stlaurentblain

ensemble_scolaire_stlaurent

Contacts pour les démarches courantes :

- **Prévenir de l'absence/retard d'un élève : Vie scolaire**

Par téléphone : 02.40.79.99.52 ou mail : rvs@stlaurent-blain.fr

- **Périscolaire / Garderie :**

Tél : 02.40.79.99.54

- **Facturation/Prélèvement : Comptabilité familles (mardi journée et jeudi matin)**

Tél : 02.40.79.99.53 / mail : facturation@stlaurent-blain.fr

- **Changement de situation : Secrétariat familles**

Tél : 02.40.79.01.17 / mail : accueil@stlaurent-blain.fr

S'informer et échanger

Retour Sommaire

LE CARNET DE CORRESPONDANCE

De la maternelle à la 3ème, il est fourni par l'établissement. Vous devez consulter et signer ce carnet très régulièrement.

Les professeurs et la vie scolaire l'utilisent pour toute communication sur le travail, le comportement, les modifications d'horaires. L'élève doit toujours l'avoir en sa possession.

Le Règlement intérieur de l'Établissement est inclus dans ce carnet. Il devra être lu et signé conjointement par l'élève, les parents et/ou le représentant légal.

Au bout d'une semaine de non-présentation du carnet, un nouveau carnet vous sera automatiquement facturé.

ECOLE DIRECTE

Il s'agit de l'application qui sert d'interface entre les familles et l'établissement :
-pour la consultation des résultats scolaires, du cahier de textes et des devoirs aux collège uniquement
-pour l'envoi des différentes informations (facturation, vie scolaire, circulaires, etc…) relatives à la vie de l'établissement et susceptibles de concerner votre/vos enfant(s)
Les identifiants vous ont été remis lors de l'inscription de votre enfant.

Nouveaux élèves et familles :

Nous attirons votre attention sur le fait que chaque famille est destinataire de deux codes :
-un pour l'élève au collège (communiqué en début d'année scolaire par le professeur principal, qui lui permettra d'accéder à son espace personnel numérique de travail), et
-un pour les responsables légaux ; ils sont différents et n'ouvrent pas les mêmes droits.

ATTENTION : le site « École Directe » est fermé du 12 juillet à la rentrée.

Pour les familles déjà présentes, nous vous demandons de télécharger les documents de 2022-2023 : Factures et bulletins scolaires.

Une remise à zéro est faite chaque année scolaire.

S'informer et échanger

RENDEZ-VOUS ÉCOLE

Une réunion est organisée en début d'année scolaire par l'enseignant de chaque classe. Les enseignants de chaque classe peuvent recevoir les parents sur rendez-vous.

En raison des contraintes professionnelles (corrections, préparation de classe) et familiales des enseignants, éviter les RDV au-delà de 18h.

Les parents peuvent prendre rendez-vous par le biais du carnet de correspondance.

RENCONTRES INDIVIDUELLES AU COLLÈGE

Pour toutes les classes, une réunion de rentrée sans les enfants se déroule dans les semaines suivant la rentrée.

Une deuxième rencontre individuelle parents-professeurs est prévue à la fin du premier trimestre pour les classes de collège où la présence des élèves est recommandée.

Ces rencontres ont pour objet de faire le point sur la scolarité et l'orientation des élèves.
Pour les élèves de 6ème /5ème /4ème le bulletin sera remis à cette occasion.

L'organisation et les modalités de déroulement de ces réunions seront communiquées en temps voulu par les responsables de niveau.

Les rendez-vous avec les professeurs se prennent par l'intermédiaire du carnet de correspondance via les pages « demandes de rendez-vous », ceux avec les responsables de niveau par le biais du mail.

Pour un rendez-vous avec Mme Biennait ou Mme Belouin, veuillez appeler le secrétariat : 02.40.79.01.17.

Administration & Facturation

Retour Sommaire

COORDONNÉES

Tout changement (situation familiale, numéros de téléphone, domicile, adresse mail, régime demi-pensionnaire...) qui interviendrait au cours de la scolarité de votre enfant au collège doit être signalé par mail à : accueil@stlaurent-blain.fr.

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Peu après la rentrée, le certificat de scolarité est disponible sur école directe.

ASSURANCE SCOLAIRE – MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE

L'établissement a fait le choix de contracter une assurance globale pour chaque élève auprès de la mutuelle Saint Christophe. Le montant de la cotisation est inclus dans la contribution des familles.
Les attestations sont disponibles sur votre espace familles Ecole Directe quelques jours après la rentrée.

FACTURATION

Présence de la comptable familles : Mardi toute la journée et le jeudi matin

La facturation est annuelle. La facture sera disponible sur Ecole Directe fin septembre.

Les factures peuvent être réglées :

- Soit par prélèvements mensuels effectués dans la première décade des 10 mois s'étendant d'octobre à juillet inclus.

Vous pouvez à tout moment opter pour le règlement par prélèvements. Adressez-vous au service Facturation familles.

- Soit par carte bancaire sur Ecole Directe

Règlement financier 2023-2024

Retour Sommaire

Ce document contractuel règle les rapports dans le domaine financier entre notre ensemble scolaire et les familles.

L'inscription de l'élève au sein de l'ensemble scolaire Saint-Laurent implique l'acceptation du règlement financier.

Vous pouvez le télécharger en pdf sur notre site Internet : http://www.stlaurent-blain.fr/telechargement ou **sur École Directe (à télécharger avant le 12/07) dans vos documents.**

Le service comptable est à votre disposition pour toute question relative au paiement :

facturation@stlaurent-blain.fr ou au 02.40.79.99.53 (mardi toute la journée / jeudi matin).

Fournitures scolaires

LISTES DES FOURNITURES SCOLAIRES

Vous trouverez les listes des fournitures scolaires en pdf sur notre site Internet et sur École Directe (à télécharger avant le 12/07) dans vos documents.

Site internet : http://www.stlaurent-blain.fr/infos-pratiques/fournitures-scolaires-0